



# Résultats

au 31 décembre 2006

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 6 mars 2007, sous la Présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 31 décembre 2006, comme suit :

(en millions de dirhams)	2006	2005
Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	109,1	114,9
<i>dont Chiffre d'affaires direct</i>	<i>106,0</i>	<i>109,9</i>
Résultat d'exploitation	60,8	65,7
Résultat avant impôts	64,3	68,3
Résultat net	41,7	44,3

(1) C.A = C.A direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

## ACTIVITE

Le montant total des primes émises au 31/12/2006 est resté relativement stable ; il s'établit à 1 116,6 MDH contre 1 115,9 MDH réalisé au 31/12/2005 soit une évolution de 700.000 DH.

A la clôture de l'exercice 2006, les encaissements ont atteint la somme de 1 130,9 MDH contre 1 151,2 MDH au 31/12/2005. Le taux d'encaissement s'établit à 94,7 % au 31/12/2006 et confirme l'efficacité de la procédure rigoureuse de recouvrement instaurée au sein de la société.

## RESULTATS

Le résultat net s'élève à 41,7 MDH contre 44,3 MDH au 31/12/05. Cette variation s'explique essentiellement par la baisse du taux moyen de commissions, la multiplication du nombre des intermédiaires et la création de cabinets captifs entraînant une concurrence vive sur le marché.

## DIVIDENDE PAR ACTION DE 200 DH

Le Conseil d'Administration proposera au vote lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, le versement d'un dividende ordinaire de 200 DH par action au titre de l'exercice 2006, soit une distribution totale représentant près de 95,9% du résultat net.

## PERSPECTIVES POUR 2007

En vue de dynamiser l'activité, d'assurer une croissance durable de ses résultats, de défendre ses parts de marché dans une activité plus concurrentielle, AGMA LAHLOU TAZI a mis en place une nouvelle organisation orientée vers le client.

Informations actionnaires  
info@agma.co.ma  
Relation Presse : Gihane El Hamouli

